

# B - Cartographie de l'aléa

Bureau d'études




December 2009

échelle: 1/2500

Élaboration approuvée  
par arrêté préfetoral  
n° 2.009 - 2.02.3  
du 17 DEC. 2009

LE PRÉFET,  
**maurice**  
Pascal MAILLHOS

	Hauteur d'eau comprise entre 0 et 0,50m pour une crue d'occurrence centennale
	Hauteur d'eau comprise entre 0,50 et 1m pour une crue d'occurrence centennale
	Hauteur d'eau supérieure à 1m pour une crue d'occurrence centennale
	Cote centennale au profil (m NGF IGN69)



SAINT-URBAIN

COMMUNE

D'IRVILLAC

DIRINON

Limite du projet du PPRI

Limite du projet du PPRI

La Mignonne (rivière)

Vern ar Piquet nationale

Guerniec

Kerit Huella

Quimper

Ville de Daoulas

Vern Doredec

Guernevez

Brignogan

Quimper

Moulin des Sables

Dirinon

Penanguer

Domaine fluvial

Domaine maritime

Domaine maritime

Domaine maritime

Cote maritime 4,95

Kérangitien

Chapelle de No des Fontain

Le Cros

Daoulas

Rivière